

Télé médecine

2^{ème} axe de
la stratégie
Nationale de
Santé

Mieux organiser les soins
pour les patients, garantir
l'égalité d'accès en
privilégiant une logique
territoriale

9 régions dont
les Pays de la
Loire

Définitions

La télémédecine est une pratique médicale qui met en rapport entre eux, par la voie des nouvelles technologies

- soit le patient et un ou plusieurs professionnels de santé, parmi lesquels un professionnel médical
- soit plusieurs professionnels de santé, parmi lesquels au moins un professionnel médical

Elle permet

- d'établir un diagnostic
- d'assurer, pour un patient à risque, un suivi dans le cadre de la prévention ou un suivi post thérapeutique
- de requérir un avis spécialisé
- de préparer une décision thérapeutique
- de prescrire des produits, de prescrire ou de réaliser des prestations ou des actes
- d'effectuer une surveillance de l'état des patients

Exemples



Centre Hospitalier de Lens

Centre Hospitalier de Lens

- **Télé AVC Artois-Hainaut**



Centre Hospitalier Universitaire de Caen

- **Le suivi clinique à domicile (SCAD) de patients insuffisants cardiaques**



Hôpitaux de Lannemezan

- **La prise en charge de patients détenus au sein d'une Unité Sanitaire**

Intérêt pour les UCSA

(Arnaud Depil-Duval, Chef de service des urgences Evreux)

Consultation hospitalière et dépenses associées

- 800€ unitaire

5 à 8 consultations par mois

- 48 à 76 800€ par an

Déplacement d'un praticien pour une ou deux consultations en milieu carcéral

- non estimé

Coût d'un dispositif de téléconsultation

- 5 500 € par an
- Mutualisable

Avantages

Amélioration des délais de prise en charge

Evite des refus de consultation (heure de transfert non révélée à l'avance)

Non mobilisation des forces de l'ordre (disponibilité limitée)

Présence du médecin « habituel »

Avis expert – égal accès aux soins

Suivi après la sortie

Inconvénients

Cadre légal

Valorisation

Contact entre praticien et le soigné

Confidentialité

Tierce personne

Barrière de la langue